

LE REDD AU CAMEROUN CONTEXTE ACTIONS ET PERSPECTIVES

présenté par

Dr Amougou Joseph Armathé

Point Focal de la CCNUCC

EDEA 20 juillet 2010

Plan De L'Exposé

1- Rappel Historique

2- Enjeux du REDD

3- Actions menées par le Cameroun avec les pays du Bassin du Congo

4- Quelques axes de la stratégie REDD au Cameroun

5- Bénéfices additionnels d'une stratégie REDD

6- Quelques initiatives REDD en cours et Utilité du projet actuel

Conclusion

Rappel Historique

- 1990 Premier rapport du GIEC;
- 1992 Conférence de RIO avec adoption de la CCNUCC dont la Mission première est de réduire les émissions de GES à un niveau qui empêche une modification radicale du système climatique;
- 20% des émissions proviennent de la déforestation et la dégradation des forêts dans les PED;
- 1997 le PK est adopté mais il ne prend pas en considération les Emissions dues à la déforestation et la dégradation;
- à la COP de 2005 à Montréal, sous l'impulsion de la PNG et les pays du Bassin du Congo il avait été posé la question de la prise en compte du carbone forestier pour les engagements de la période post Kyoto.

- 2006 Le rapport Stern estime que le coût de réduction de 50% des émissions liées à la déforestation dans 8 PVD responsables de 70% de ces émissions est compris entre 5 à 15 milliards de US\$/an, soit un coût d'abattement très faible - entre 2 à 7 US\$/te CO₂;
- les messages forts sur la nécessité de réduire les émissions liées à la déforestation: Rapport Stern en octobre 2006;
- Déclaration du G8 au sommet d'Heiligendamm en juin 2007;
- Sortie du 4ième rapport du GIEC en novembre 2007;
- Mise sur pied de la feuille de route de Bali en 2007 pendant la COP de Bali;
- Organisation de plusieurs rencontres de réflexions à ROME à Cairns afin de régler les questions techniques méthodologiques et approches politiques;
- 2006-2007 le Cameroun et la Bolivie sollicitent le développement de projets pilotes afin de répondre auxdites préoccupations.

1- Définition des termes

- **REDD**: désigne le processus qui consiste à **Réduire** les **Emissions** de GES dues à la **Déforestation** et la **Dégradation** des forêts (Reducing Emission from Deforestation and forest Degradation);
- **Forêts**: arbres de taille > 5m (2-5); couvert >30% (10-30); superficie: 0,5ha (0,05-1);
- **Dégradation**: perte de la biomasse/baisse du stock de carbone ne conduisant pas à la disparition totale du couvert forestier;
- **Déforestation**: disparition du couvert avec changement d'usage des terres.
- REDD: déforestation, dégradation, conservation et gestion durable des forêts (Accra, août 2008)

les Enjeux du REDD

- les forêts représentent une opportunité à faible coût dans la recherche des solutions climatiques;
- Le MDP valorise plus les projets techniques ou énergétiques (énergie renouvelable, efficacité énergétique, capture de gaz, etc.) que biologiques ou forestiers (séquestration du carbone);
- Le REDD permet de promouvoir et de valoriser le rôle joué par les forêts et les arbres pour stabiliser les concentrations globales de GES dans l'atmosphère.

Présentation des forêts du Cameroun

- Les forêts du Cameroun représentent 11% des forêts du Bassin du Congo;
- S'étendent sur 19,6 millions d'ha soit 41,3% du territoire national
- Comprennent les forêts denses humides sempervirentes, denses humides semi décidues, décidues, de galerie, marécageuses et des plantations forestières.
- Ces éléments indiquent l'intérêt que représente le REDD pour le Cameroun

Actions Menées par le Cameroun et les pays du Bassin du Congo

- 4 soumissions ont déjà été élaborées : mai 2006, mars 2007, août 2007 et mars 2008. on y retrouve les propositions suivantes:
- considérer la dégradation des forêts au même titre que la déforestation dans le calcul des émissions (acquis à Bali);
- Prendre en considération les spécificités des forêts du Bassin du Congo engagés dans un processus de gestion durable à travers l'institutionnalisation des plans d'aménagement forestier et l'extension du réseau d'aires protégées;
- Créer un fonds pour soutenir et récompenser les efforts actuels des pays du Bassin du Congo dans le maintien des stocks de carbone;

Soumission des pays du Bassin du Congo (suite)

- l'estimation et la compensation des stocks de carbone résultant de l'exploitation des concessions forestières soumises aux principes de gestion durable;
- Le soutien d'un mécanisme basé sur le marché du carbone en obligeant davantage les pays développés à réduire leurs émissions;
- La répartition des fonds entre les pays doit tenir compte des critères suivants: **surface forestière totale, taux de déforestation, surface forestière sous aménagement, surface forestière certifiée et surface des aires protégées.**

Soumission des pays du Bassin du Congo (suite)

La soumission des pays du Bassin du Congo se fonde sur les principes directeurs suivants:

- Bénéfices réels pour le climat;
- Responsabilités communes mais différenciées;
- Principe « pollueur – payeur »;
- Souveraineté nationale – Responsabilité intergénérationnelle – Développement durable;

Soumission des pays du Bassin du Congo (fin)

- Équité et justice;
- Cout – efficacité;
- Ressources additionnelles;
- Valorisation des services environnementaux rendus par les écosystèmes forestiers;
- Nécessité d'agir rapidement tout en protégeant l'intégrité des mécanismes existant.

Les approches en discussion

Approche Projet / Approche Nationale

- **L'approche projet:** consiste à soutenir directement les projets privés ou publics visant la conservation des forêts. Facilitation de l'accès au financement privé international, basé sur le marché.
- **L'approche nationale:** action au niveau politique et institutionnelle pour réduire le taux de déforestation au niveau nationale.
- Faible capacité institutionnelle des pays en développement qui ne disposent pas de ressources financières ou de la technologie nécessaire pour mettre en œuvre cette approche.
- Toutefois, les pays du Bassin du Congo optent pour une combinaison des deux approches.

Les approches en discussion

Approche basée sur le Marché / sur les Fonds

- L'approche basée sur le Marché a l'avantage potentiel d'une plus grande participation du secteur privé tandis que l'approche Fonds est généralement plus stable et prévisible.
- Ici encore, les parties optent pour une combinaison des deux pour assurer une durabilité des actions et la prévisibilité des flux financiers futurs.

Scenario de référence et MRV

- L'un des problemes du Cameroun et des pays du Bassin du Congo est de définir leurs scénario de référence;
- Le Cameroun à cause de sa grande diversité, aura plus de difficultés à définir son scénario de référence;

Scenario de référence et MRV (suite)

- Le Monitoring, le Reporting et la Vérification, exigent des pays d'avoir des institutions, des institutions adéquates, des capacités techniques (hommes et outils) permettant de mener à bien le MRV;
- La création de l'ONACC par le Chef de l'Etat et dont l'une des missions est de servir d'outil au Gouvernement dans les inventaires de GES, les évaluations et le suivi des stocks de carbone;

Quelques axes de la stratégie REDD au Cameroun

- Mise en place d'une plate forme de coordination (Comité national de coordination du REDD) comprenant les ministères concernés (environnement, forêts, agriculture, santé, planification, énergie, transport, mines, industries, élevage et finances), le secteur privé et la société civile;
- Renforcement des forêts de production aménagées durablement dans le contexte du REDD (promouvoir les techniques d'exploitation à faible impacts, élaboration d'un guide des bonnes pratiques forestières adapté aux UFA, renforcer la capacité opérationnelle de contrôle sur le terrain, généraliser le processus de certification forestière);

Quelques axes de la stratégie REDD au Cameroun (suite)

- Lutte contre l'exploitation illégale, surtout marquée dans le Domaine Forestier non Permanent (préciser les niveaux de prélèvement, renforcer le contrôle, structurer le marché local, réduire la pression liée au bois de feu);
- Lutte contre les feux de brousse.
- FAIRE UNE ÉTUDE DU POTENTIEL ÉCONOMIQUE DU REDD EN GÉNÉRAL ET SURTOUT DES AIRES PROTÉGÉES;
- DÉVELOPPER ET METTRE EN ŒUVRE DES PROJETS DE VALORISATION ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET CULTURELLES DES RESSOURCES EXISTANTES.

Bénéfices additionnels (hors carbone) du REDD

L'adoption d'une stratégie REDD aurait des conséquences directes sur:

- La connaissance des écosystèmes et la protection de la biodiversité;
- L'amélioration de la qualité de l'air, eau, sol, santé;
- Le maintien des structures traditionnelles des populations forestières (pygmées);
- L'assainissement du secteur forestier avec une gestion plus rigoureuse et responsable;
- La lutte contre l'érosion;
- La lutte contre la désertification;
- **LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS.**

Quelques initiatives REDD en cours

- FIP de la Banque Mondiale;
- Initiative Norvégienne;
- Projet pilote REDD Bolivie Cameroun;
- Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC);
- Initiative Anglaise du Bassin du Congo/ADB Tunis;
- UN-REDD (FAO, PNUD, PNUE);
- Programme GEF sur le Bassin du Congo;
- « Amazop Fund » Brésilien;
- FCPF de la Banque Mondiale.

Conclusion

- Le REDD pour le Cameroun, doit être perçu et développé dans une optique de développement économique du pays; il est donc nécessaire d'inclure toutes les préoccupations de développement agricole, d'élevage d'urbanisation, d'exploitation minière dans le REDD;
- Le REDD n'est pas la propriété d'une administration, c'est une opportunité de réduction des GES au même titre que les autres dans le contexte des changements climatiques.
- Le REDD concerne toutes les administrations dont les actions entraînent la la déforestation et la dégradation des forêts donc les émissions de GES.

Conclusion (fin)

- Il est nécessaire de mettre sur pieds rapidement le Comité national de coordination REDD;
- Les populations locales/autochtones doivent être fortement impliquées dans les stratégies REDD;
- Le REDD doit s'intégrer dans un ensemble de solution pour résoudre le problème climatique particulièrement l'adaptation aux changements climatiques.

**Je vous remercie pour votre
attention.**